

Édith Brochu et Ghislain Brisson Conseil supérieur de l'éducation

Henry Decock, *Seneca College*Diane Bergeron, La Cité collégiale

Le Conseil supérieur de l'éducation

- Le Conseil supérieur de l'éducation est un organisme gouvernemental autonome créé en 1964.
- Son mandat est de conseiller le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEER) sur toute question relative à l'éducation.

Le Conseil supérieur de l'éducation

- Près d'une centaine de personnes, par leur engagement citoyen et à titre bénévole, contribuent aux travaux du Conseil :
 - Le Conseil est composé de 22 membres issus du monde de l'éducation et d'autres secteurs d'activité de la société québécoise.
 - Il compte cinq commissions, qui correspondent à un ordre ou à un secteur d'enseignement, et un comité dont le mandat est d'élaborer un rapport systémique sur l'état et les besoins de l'éducation.

Plan de la présentation

- Portrait général des bacs appliqués dans les collèges ontariens
- Les bacs appliqués : l'expérience de La Cité collégiale par Mme Diane Bergeron
- Les bacs appliqués : l'expérience de Seneca College par M. Henry Decock,
- 4. Des bacs appliqués dans les collèges du Québec?



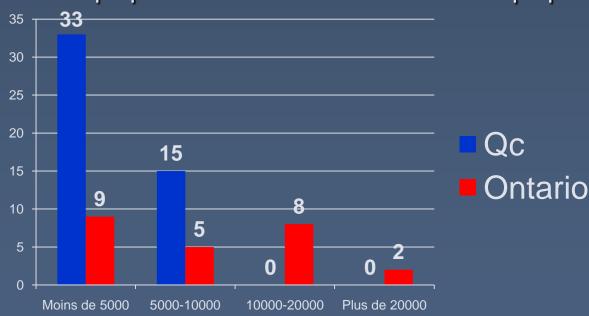
Taille des collèges

Québec

- 48 collèges publics
- Collèges de petite taille
 - Effectif moyen: 3450 étudiants à temps plein

Ontario

- 24 collèges publics
- Collèges de grande taille
 - Effectif moyen: 10 032 étudiants temps plein





Effectif des collèges et profil des étudiants

Québec

- Les cégeps sont de fréquentation obligatoire pour l'admission universitaire
- 165 000 étudiants temps plein dans le réseau public (A-2013)
- Les cégeps accueillent tous les étudiants qui souhaitent poursuivre des études à l'enseignement supérieur

Ontario

- Les détenteurs d'un diplôme d'études secondaires peuvent accéder directement à l'université
- 200 000 étudiants temps plein (2014) dans le réseau public
- Les collèges accueillent beaucoup d'étudiants sousreprésentés à l'enseignement supérieur – voie alternative

Offre des collèges à l'enseignement régulier

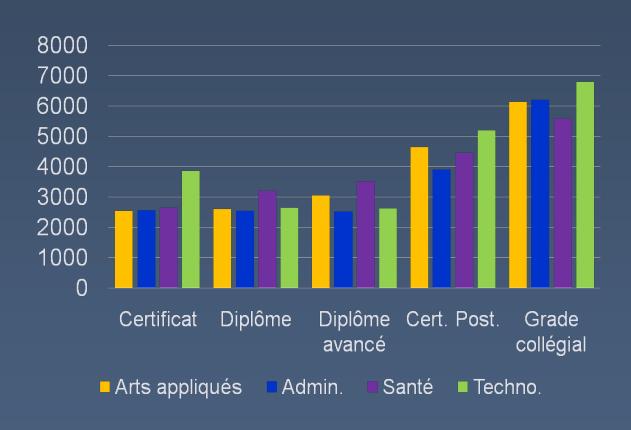
Québec

- Un seul diplôme à l'enseignement régulier, le Diplôme d'études collégiales (DEC)
- Le Diplôme d'études professionnelles (DEP) est de niveau secondaire
- Un seul type de programme technique, le DEC technique, qui varie entre 71 ^{2/3} et 91 ^{2/3} unités, mais d'une durée de 3 ans.

Ontario

- Plusieurs types de formations :
 - Certificat (1 an)
 - Diplôme (2 ans)
 - Diplôme avancé (3 ans)
 - Grade collégial (4 ans)
 - Baccalauréat conjoint collègeuniversité (4 ans)
 - Certificat postdiplôme (1 an)

Droits de scolarité exigés des résidents ontariens, 2012-2013

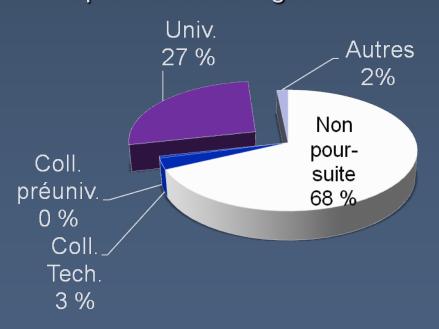


- Droits de scolarité au collégial varient selon les domaines et les diplômes.
- •Politique gouvernementale des droits de scolarité et des frais complémentaire.

Taux de poursuite d'études des diplômés collégiaux

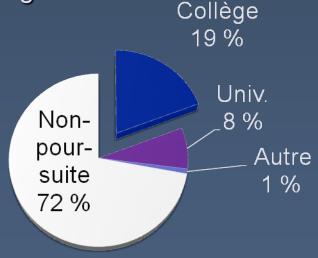
Québec

 Importante poursuite d'études universitaires chez les diplômés de collèges



Ontario

 Importante poursuite d'études collégiales chez les diplômés de collèges



Qu'est-ce qu'un bac appliqué ou un grade collégial?

- Un programme d'études appliquées d'une durée de 4 ans qui comprend un stage d'au moins 14 semaines, sanctionné par un diplôme de grade décerné par le collège.
- Un bac appliqué est axé sur la dimension pratique des apprentissages.
- « bac appliqué » n'est plus le titre officiel du diplôme...

Exemples de bacs appliqués ontariens

- Baccalauréat en administration des affaires appliquées, gestion de la chaîne d'approvisionnement électronique
- Baccalauréat en sciences informatiques appliquées,
 systèmes logiciels conception, développement et gestion
- Baccalauréat en design
- Baccalauréat en éducation et développement de la petite enfance
- Baccalauréat en justice communautaire et pénale
- Baccalauréat en photographie

Contexte d'introduction des bacs appliqués en Ontario

- Loi de 2000 favorisant le choix et l'excellence au niveau postsecondaire : diversifie l'offre de grades.
- Création de la Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire (CEQEP) qui fixe les exigences applicables pour les bacs appliqués des collèges.
- Premiers bacs appliqués offerts par les collèges en 2002-2003.

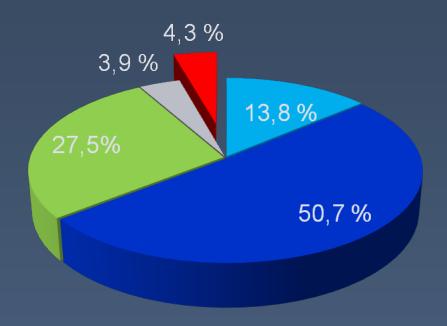
Pourquoi offrir des bacs appliqués?

Dans les écrits :

- Croissance de la demande étudiante pour des diplômes de grades;
- Rehaussement des attentes du marché du travail provoqué par la complexification des tâches de travail;
- Résistance des universités ontariennes à admettre des diplômés de collèges;
- Volonté d'offrir une nouvelle voie d'accès vers un diplôme de grade – forme d'accessibilité accrue;
- Financement des places de baccalauréats de collèges est inférieur à celui des universités.



Répartition de l'effectif par type de diplômes, 2012-2013



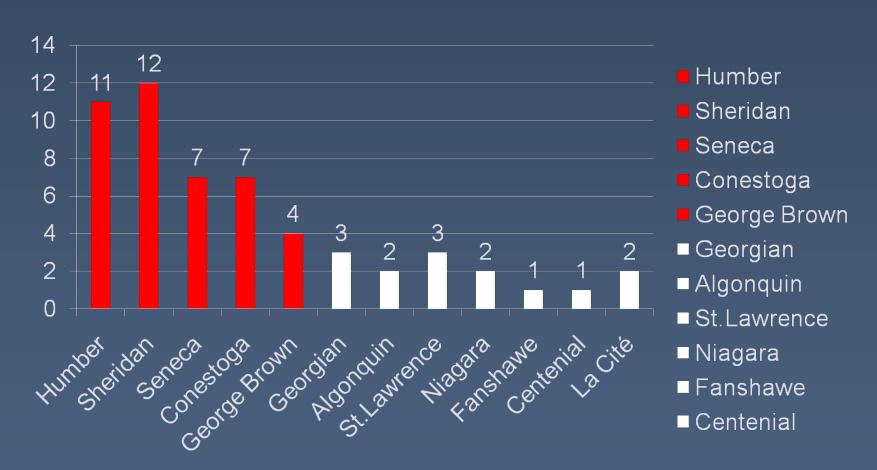
- Certificat
- Diplôme avancé
- Baccalauréat

- Diplôme
- Certificat postdiplôme

Conseil supérieur de l'éducation uébec 👬

Source: COQES, 2014.

% de l'effectif inscrit à un programme menant à un grade collégial



Source: Hick et autres, 2013.

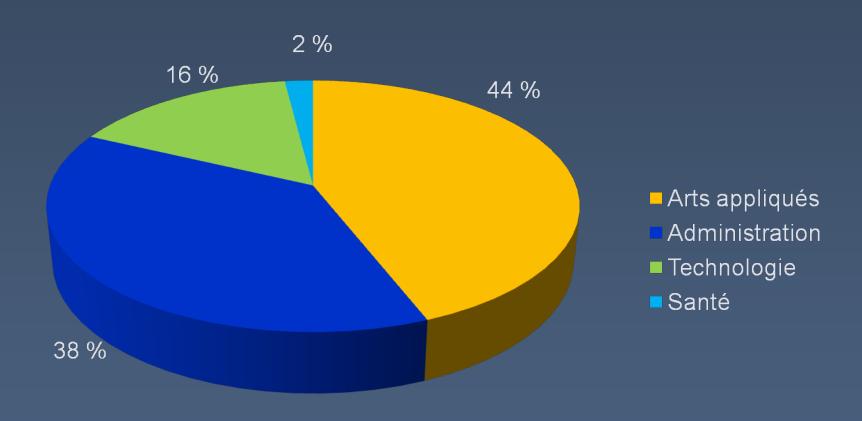
Évolution du nb de diplômés au baccalauréat appliqué collégial, 2006-2007à 2012-2013



Source: MFCU. Employment Profile. 2013-2014.

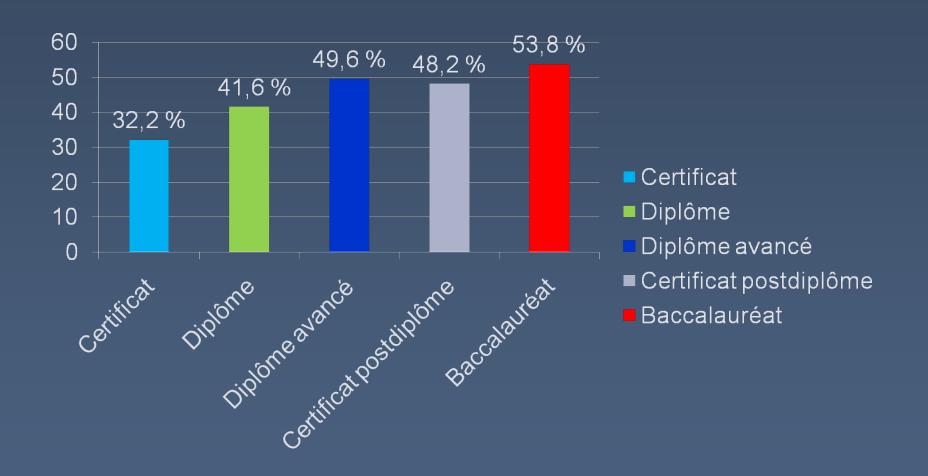


Répartition des diplômés de grade collégial, par famille de programmes, 2012-2013

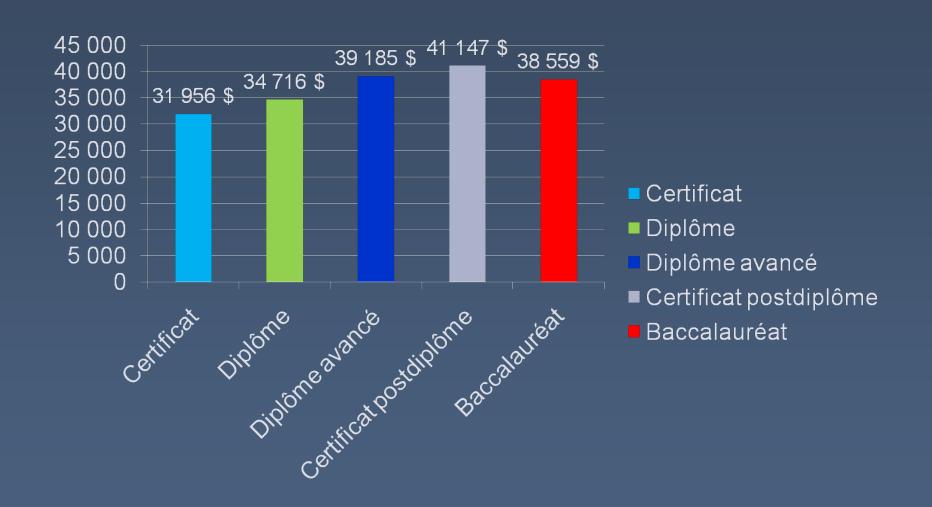


Source: MFCU, Total graduates by occupational division and credential types, 2013-2014

Taux d'emploi à temps plein des diplômés de collège, par type de diplôme, 2012-2013



Salaire annuel moyen des diplômés de collège, par type de diplôme, 2012-2013



Le cadre gouvernemental qui régit les bacs appliqués ontariens

1-Le Cadre de classification des titres de compétences de l'Ontario

- Fixe les normes pour chacun des diplômes postsecondaires ontariens
 - Conditions d'admission, durée de la formation, titre du diplôme, étendue et profondeur des connaissances requises, etc.;
- Au Québec, il n'y a pas de Cadre de cet ordre. Certaines dispositions sont prévues dans le Règlement sur le Régime des études collégiales (RREC).

Le cadre gouvernemental qui régit les bacs appliqués ontariens

2-Les lignes directrices de la Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire de l'Ontario (CEQEP) précisent entre autres :

- Les normes détaillées pour l'élaboration du programme, sa gestion et sa révision.
- Les conditions d'enseignement et d'apprentissage.
- Les conditions d'évaluation des apprentissages.
- Les normes de qualification du personnel enseignant.
- Au Québec, c'est comme si une instance d'assurance qualité édictait des règles sur tous ces aspects et détenait, par la suite, le pouvoir de recommander le programme auprès du Ministre.

Exemple de normes fixées par la CEQEP – Cours de formation générale – environ 20% du programme

Tous les programmes de baccalauréat doivent inclure une offre cohérente et substantielle de cours de formation générale. Ces cours doivent favoriser :

- le développement de la pensée critique, du raisonnement quantitatif, et des aptitudes à la communication orale et écrite;
- l'acquisition de connaissances au-delà des notions de base dans les domaines comme les lettres, les sciences, les sciences sociales, les cultures du monde et la mathématique.
- la connaissance de la société et de la culture, ainsi que les aptitudes liées à l'engagement civique;
- une connaissance dépassant le stade élémentaire des hypothèses et des méthodes d'analyse types d'une discipline extérieure aux domaines d'études fondamentaux.

Exemples de normes fixées par la CEQEP- Capacité de prestation

Le collège offre aux étudiants et au corps professoral un accès raisonnable à des ressources didactiques et informatiques (bibliothèque, bases de données, ordinateurs, équipements des salles de classe, laboratoires, etc.) suffisantes quant à leur étendue, leur qualité, à leur modernité et à leur nature pour soutenir le programme.

 Le collège s'engage, dans ses budgets et ses politiques, à fournir et maintenir les ressources didactiques, matérielles, technologiques, humaines et autres qui sont nécessaires au programme, et à les compléter au besoin.

Exemples de normes fixées par la CEQEP- Corps professoral

- La CEQEP exige un examen régulier du rendement des membres du corps professoral, y compris une évaluation par les étudiants de leurs activités d'enseignement et de supervision.
- Tous les membres du corps professoral enseignant dans le domaine d'études principal doit posséder le niveau de formation attendu et détenir une expérience de travail connexe. Ils doivent participer à des activités savantes, de recherche ou créatives suffisantes pour garantir qu'ils restent à la pointe dans leur domaine.
- Au moins 50% du personnel enseignant du champ d'études principal doit détenir un doctorat, ou, à certaines exceptions, une maîtrise.

Le cadre gouvernemental qui régit les bacs appliqués ontariens

3-Les plafonds fixés par le gouvernement

- Les bacs appliqués = max 15% des activités des collèges de la Grande Région de Toronto, les ITALs – *Institutes of* Technology and Advanced Learning - Humber, Sheridan, Conestoga, Seneca et George Brown.
- Les bacs appliqués = max 5% des activités des autres collèges.



- Pourquoi La Cité a-t-elle décidé d'offrir un grade collégial?
- Pourquoi ce programme?
- Est-ce que le personnel de La Cité était enthousiaste devant ce projet?
- Quelles ont été les difficultés rencontrées par votre collège?

- Les normes de la CEQEP ou les normes gouvernementales constituent-elles des défis pour votre programme? Est-ce plus difficile pour un collège de votre taille?
- Qu'est-ce qui a fait la différence dans votre collège? Quelles sont vos forces?
- Est-ce que votre programme attire le même profil d'étudiants que les programmes de diplôme ou de diplôme avancé?

- Est-ce que vous faites un suivi des diplômés du programme de grade?
- Quelles sont leurs perspectives d'emploi?
- Quelle est la reconnaissance de votre programme par les universités ontariennes?

- Quelle est la reconnaissance du marché du travail de votre programme?
- Comment votre programme est-il perçu des diplômés du secondaire et de leurs familles?
- Selon vous, quel est l'avenir de votre programme à La Cité? Des bacs appliqués en Ontario?



- Pourquoi Seneca a-t-il décidé d'offrir plusieurs programmes menant à un grade collégial?
- Pourquoi ces programmes?
- Est-ce que le personnel de La Cité était enthousiaste devant ces projets?
- Quelles ont été les difficultés rencontrées?

- Les normes de la CEQEP ou les normes gouvernementales constituent-elles des défis pour votre programme? Est-ce plus facile pour un plus collège de votre taille?
- Qu'est-ce qui a fait la différence dans votre collège? Quelles sont vos forces?
- Est-ce que les bacs appliqués attirent le même profil d'étudiants que les programmes de diplôme ou de diplôme avancé?

- Est-ce que vous faites un suivi des diplômés des programmes de grade?
- Quelles sont leurs perspectives d'emploi?
- Quelle est la reconnaissance des universités des programmes de grade du collège?

- Quelle est la reconnaissance du marché du travail de vos programmes de bacs appliqués?
- Comment les bacs appliqués sont-ils perçus des diplômés du secondaire et de leurs familles?
- Selon vous, quel est l'avenir des bacs appliqués à Seneca? Des bacs appliqués en Ontario?



Enjeux pour le Québec

- Enjeux propres à l'organisation du système d'enseignement supérieur du Québec
 - L'équivalence de la durée des programmes menant au grade
 - Cohérence en matière de conditions d'admission des programmes menant au grade
 - Respect des exigences associées à l'offre de grade
 - Que faire de la question des droits de scolarité?

Enjeux pour le Québec

- Valeur ajoutée : pour quels programmes?
 Dans quels cas?
- Viabilité des grades appliqués?
 - Contexte de décroissance démographique
 - Capacité globale du système d'enseignement supérieur
- Reconnaissance du grade appliqué?
- Parcours des étudiants à l'enseignement supérieur?